

## Contrat de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) de l'Ardèche Méridionale

Jeudi 2 juin 2022, Saint Germain :  
**Une formation pour suivre la biodiversité organisée à l'attention des  
agriculteurs engagés dans le projet**

Ce jeudi 2 juin 2022, les agriculteurs volontaires du projet de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ont été accueillis sur les parcelles de vigne de M. Richard Mathieu, à Saint Germain, afin de se familiariser avec les espèces de papillons présents dans nos champs et les enjeux de cette biodiversité.

Cette formation, dispensée par le bureau d'étude INSECTA, était organisée par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche, qui pilote et coordonne le programme PSE en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

En présence de Mathieu Salel, vice président de l'EPTB Ardèche en charge des projets d'agroécologie et conseiller départemental délégué à l'agriculture, à l'environnement et au tourisme, les agriculteurs présents ont pu avoir un retour sur les premiers inventaires réalisés par le bureau d'étude mais aussi être initiés à la reconnaissance de certaines espèces de papillons, comment les observer et les compter. Ils pourront ainsi même devenir, s'ils le souhaitent, acteurs de ces suivis.

Pour mémoire, en novembre dernier, l'EPTB Ardèche et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche signaient un contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse afin de permettre à 31 exploitations locales de s'engager dans des pratiques en faveur de l'eau et des milieux aquatiques (préserver les haies, les ripisylves, les mares, les bosquets, utiliser moins de pesticides, d'herbicides et de fertilisants minéraux ou encore diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre...).

Ce contrat prévoit de verser des aides directes aux agriculteurs en échange du maintien et du développement de ces pratiques. Les suivis de la présence d'espèces indicatrices (papillons et chauve-souris) ainsi que la formation organisée hier font partie du programme d'accompagnement prévu autour de ce projet. Outre l'évaluation de l'effet du projet, ces moments d'échanges ont vocation à créer une dynamique de réseau autour des exploitants engagés.

De prochaines rencontres collectives sont dorénavant et déjà prévues : sur la gestion durable des haies cet automne et sur l'observation des chauve-souris en 2023.

Toutes les informations sur le PSE Ardèche Méridionale : <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/cultures/environnement/paiements-pour-services-environnementaux/>

En savoir plus sur les milieux aquatiques : [www.ardeche-eau.fr](http://www.ardeche-eau.fr)

